



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 décembre 2010

La filière photovoltaïque française très durement affectée par la décision du gouvernement

Paris, le 13 décembre 2010 - Nous regrettons très vivement que le gouvernement n'ait pas accepté les amendements du Conseil Supérieur de l'Énergie, sur le projet de décret suspendant l'obligation d'achat. Si les représentants des consommateurs, les organisations syndicales, les collectivités locales, le parlement, les gestionnaires de réseaux, les ONG et les industriels, avaient été entendus par l'Etat, le secteur photovoltaïque français ne serait pas aussi durement affecté.

En effet, avec l'arbitrage de l'exécutif, le décret publié au JO ne fait pas que suspendre l'obligation d'achat pour trois mois. Des dispositions organisent une purge des projets de façon rétroactive, mettant à mal des centaines d'entreprises et menaçant des milliers d'emplois. L'industrie solaire française va devoir encaisser un sérieux coup de bélier, alors qu'en aval de la filière, ce sont des mois de travail qui sont effacés avec une pause d'un trimestre à dépasser. Beaucoup d'entreprises n'y survivront pas, d'autres vont devoir licencier pour ne pas périr. Pour un secteur dynamique qui avait créé 20 000 emplois en deux ans, ce retournement conjoncturel décidé par l'Etat est incompréhensible, parce que mortifère pour les PMI et PME du secteur.

Cette décision contredit la volonté affichée par le gouvernement, de vouloir développer une industrie solaire française pour concourir parmi les leaders mondiaux du domaine. Rappelons qu'un pilotage erratique avec un cadre réglementaire instable, n'est pas favorable au développement et à la compétitivité de l'industrie photovoltaïque française. Les dispositions prises le 9 décembre, auront des effets sur l'emploi du secteur, d'amont en aval de la filière.

Enerplan aborde la concertation qui s'ouvrira le 20 décembre prochain, malgré tout avec confiance, compte tenu du diagnostic et des propositions partagés par les syndicats et organisations représentatives du secteur. Le photovoltaïque est une technologie stratégique du 21^{ème} siècle, qui à l'instar des technologies de l'information, connaîtra dans cette décennie une explosion qui entraînera une forte création d'emplois et de richesses au niveau mondial. Pour la France, il convient d'avoir une vision solaire pour le pays pour développer des avantages compétitifs sur la scène internationale. Le moment est critique et crucial pour le développement du photovoltaïque en France, pour deux raisons essentielles : la spécificité du secteur et la dynamique internationale sur le sujet. Gageons que l'exécutif le comprendra et se ressaisira. Et souhaitons que pour ne pas hypothéquer l'avenir, il revienne sur les décisions du 9 décembre qui rompent la confiance légitime, socle de l'entrepreneuriat.

ENERPLAN, l'association professionnelle de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, assembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter les professionnels du solaire, animer et structurer la filière, développer la demande.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN**Enerplan**

Sarah FUTHAZAR

Tel : 04 42 32 43 25

sarah.futhazar@enerplan.asso.fr

Rumeur Publique

Jérôme BROUN

Tél : 01 55 74 52 34

jerome@rumeurpublique.fr

Claire CIANGURA

Tel : 01 55 74 52 12

claire@rumeurpublique.fr